

Votants : 78

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 23 septembre 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 29 septembre 2025

MÉDIATHÈQUES COMMUNAUTAIRES - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'UNIVERSITÉ POPULAIRE DU NIORTAIS

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGÉ, Ségolène BARDET, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, Elsa FORTAGE, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Valérie VOLLAND.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN pouvoir à Dominique SIX, Fabrice BARREAULT pouvoir à Frédéric NOURRIGEON, Jean-Michel BEAUDIC pouvoir à Elisabeth MAILLARD, Claude BOISSON pouvoir à Jean-Pierre DIGET, Yamina BOUDAHMANI pouvoir à Florence VILLES, Christelle CHASSAGNE pouvoir à Elmano MARTINS, Anne-Sophie GUICHET pouvoir à Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE pouvoir à Thibault HEBRARD, Bastien MARCHIVE pouvoir à Jérôme BALOGÉ, Mélina TACHE pouvoir à Romain DUPEYROU, Lydia ZANATTA pouvoir à Marie-Paule MILLASSEAU.

Titulaires absents :

Thierry DEVAUTOUR, Guillaume JUIN.

Titulaires absents excusés :

Annick BAMBERGER, Richard PAILLOUX.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Florence VILLES

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025

MÉDIATHÈQUES COMMUNAUTAIRES - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'UNIVERSITÉ POPULAIRE DU NIORTAIS

Monsieur **Alain CHAUFFIER**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu les Statuts de la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) approuvés par l'arrêté préfectoral n°79-2025-02-25-00001 du 25 février 2025 ;

Vu la délibération C-66-06-2023 du Conseil d'Agglomération en date du 29 juin 2023 approuvant le Projet Scientifique et Culturel, Educatif et Social du réseau des Médiathèques et de la lecture publique ;

Considérant que ce partenariat s'inscrit pleinement dans le Projet Scientifique et Culturel, Educatif et Social du réseau des Médiathèques et de la lecture publique adopté par le Conseil d'Agglomération le 29 juin 2023 ;

Considérant qu'il importe de préciser les engagements des deux parties ;

La CAN, au travers notamment de son réseau des médiathèques, a pour ambition de proposer à tous et sur tout le territoire une offre culturelle de qualité et sans cesse renouvelée. A ce titre, non seulement elle organise des animations et manifestations, mais elle soutient également l'action culturelle des acteurs territoriaux qui partagent ses objectifs en les accompagnant dans la mise en œuvre de leur programmation.

Le développement de ces partenariats participe non seulement au dynamisme de la vie culturelle territoriale, mais contribue aussi à la visibilité et à la valorisation des équipements communautaires de lecture publique.

L'Université Populaire du Niortais (UPN), agréée association d'Éducation Populaire, ouverte à tous et pour tous, propose des actions gratuites, une diffusion des connaissances par des compétences locales et des actions sur l'ensemble du territoire niortais. Elle a pour objectif de diffuser les savoirs, développer l'esprit critique et donner les éléments pour comprendre.

A ce titre, il est proposé de poursuivre le partenariat avec l'UPN en soutenant l'organisation par l'association de conférences et projections-débats au sein de l'auditorium de la médiathèque Pierre-Moinot, selon des modalités fixées dans une convention triennale. Ce soutien constitue une aide en nature devant faire l'objet d'une valorisation.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve la convention de partenariat avec l'Université Populaire du Niortais pour une durée de trois ans ;
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à la signer ainsi que tout autre document y afférant.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 78

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Florence VILLES

Alain CHAUFFIER

Secrétaire de séance

Vice-Président Délégué